

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 27 octobre à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes MARTINEZ Christine, CAUSSADE Carole, GALLATO Nathalie, DOMERC Valérie et Mrs Cyril COTONAT, PERES André

Absents excusés : Mme DUFFAU Eliane et Mrs ESQUERRA Jean-Michel, GEVAERT Jean-Marie

Mme Valérie DOMERC est élue secrétaire de séance

1) Point projet cœur de village

Le renouvellement de la publicité concernant les 3 lots restants à vendre est en ligne.

Le Toit Familial devrait commencer les travaux de construction des maisons en locatif courant novembre.

2) Compteurs Linky

Suite à l'entretien avec l'avocat sur la teneur de la délibération prise à l'encontre de l'installation des compteurs Linky sur la commune et faisant l'objet d'une assignation au Tribunal Administratif par la Préfecture si elle était maintenue, ce dernier conseille d'annuler la délibération car elle a un caractère illégal et pourrait faire l'objet d'indemnités à payer. En effet, l'avocat rappelle que « la commune est propriétaire des compteurs mais n'a pas de droit de regard sur les changements ou modifications à y apporter du fait qu'elle a délégué sa compétence au Syndicat d'Electrification ». Aussi, il est décidé, à l'unanimité des membres présents, que la délibération sera annulée et remplacée par une nouvelle qui aura un caractère légal.

3) Soutien à la loi cadre en faveur de la ruralité

Une délibération, relative à la motion de l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) pour l'adoption d'une Loi-cadre « Communes et ruralités » visant à faciliter la vie des communes rurales et de ses habitants à partir du constat que les législations actuelles et successives sont toutes d'inspiration et à dominante urbaine, a été votée à l'unanimité des membres du Conseil Municipal présents.

4) Eglise Saint-Laurent

Suite à la visite de Mr Pujo de l'entreprise TMH, il s'avère que le plancher de la sacristie de l'église St-Laurent est détérioré suite à l'invasion du champignon « mэрule ». L'entreprise TMH s'occupera de détruire le plancher (sans frais) courant novembre et soumettra un devis pour la réhabilitation du nouveau plancher. Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée auprès de la Préfecture par la Mairie.

5) Signalétique

Une réflexion sur la dénomination des routes départementales (notamment la CD14) est en cours, suite à des remarques de difficultés de localisation lors des livraisons sur ces axes.

6) Préparation Repas 11 novembre

Le menu pour le repas de la commémoration du 11 novembre est arrêté par le Conseil Municipal. Le tarif reste à l'identique de l'année 2016. Un bulletin d'information sera distribué le 02 novembre.

A l'occasion du centenaire, des réflexions sont lancées sur la cérémonie de la commémoration du 11 novembre en 2018.

7) Proposition organisation journée « décoration de noël »

Un après-midi sur le thème « décoration de noël » sera proposé aux administrés afin que ces derniers puissent se joindre à l'équipe municipale pour concevoir des décorations de noël (à partir d'objets recyclés) et qui seront installées durant le mois de décembre.

La date retenue est le 25 novembre à 14h. Un bulletin d'information sera diffusé le 02 novembre.

8) Gestion des agents

L'agent technique, Mr Urrutia, reprend à temps complet à compter du 01/11/2017.

9) Aménagement préau de l'école

Les travaux de finitions (bardage de l'étage) du local de rangement sous le préau de l'ancienne école sont prévus sur la fin de l'année en régie.

10) Informations SIVOM

Le SIVOM a déposé un dossier « Zéro phyto » auprès de l'Agence de l'Eau afin de réduire progressivement dans les communes membres toute utilisation de produits phytosanitaires et dans le but d'obtenir des aides financières.

11) Informations Communautés des Communes

Le groupe désigné pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a commencé ses travaux de réflexion.

12) Questions diverses

Livret d'accueil : il manque des photos et la page « plan du village » pour finaliser le livret.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.

Ont signé le registre tous les membres présents.